

SICAV BNA
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2008

Conformément à la loi tunisienne en vigueur et aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales et conformément à notre mandat de commissariat aux comptes de votre établissement, pour les exercices 2006, 2007 et 2008, et en exécution de notre mission au titre de l'exercice 2008, nous avons l'honneur de vous présenter dans le présent rapport, les résultats de nos travaux de révision des comptes comme suit :

COMPTE RENDU DE LA MISSION

Notre mission, accomplie conformément aux normes de révision comptable généralement admises, a comporté les contrôles et vérifications, considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les contrôles et investigations que nous avons effectués par sondage sur les documents comptables, les bilans et les comptes annexes de la société, nous ont permis de formuler notre avis concernant, la régularité et la sincérité de l'ensemble des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008. Notre avis vous est présenté ci-après.

Dans le cadre du respect de l'obligation d'information prévue par le règlement du conseil du marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, décidé par l'arrêté du ministre des finances du 29 janvier 2002, nous procédons à la fin de chaque trimestre à l'audit des situations intermédiaires établies par la direction générale de la SICAV BNA et ce en faisant usage des normes générales reconnues par la profession. Ces travaux d'audit sont conclus par des rapports trimestriels.

Les états financiers sont établis conformément aux prescriptions prévues par la Loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que la norme comptable relative à la présentation des états financiers des OPCVM approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers : bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et les notes aux états financiers figurants ci-après, afférents à l'exercice 2008 et qui ont fait l'objet de notre audit présentent les valeurs suivantes :

Total bilan	2.531.875 D
Actif net	2.492.773 D
Résultat net de l'exercice	131.468 D.

RAPPORT GENERAL

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre conseil d'Administration tenue le 16 mars 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la SICAV BNA à la date sus indiquée. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles par sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous avons vérifié le respect par la SICAV BNA des conventions comptables de base telles que prévues par la Loi 96-112 du 30 décembre 1996, du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 31 décembre 2008, les actifs de la société SICAV BNA se chiffrent à **2.531.875 D** et sont composés de : Valeurs mobilières pour un total de 2.037.897 D soit 80,5 % ;

- Et de liquidités et équivalents de liquidités pour un total de 493.977D soit 19,5 %.

Ces proportions sont quasiment conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Le dit article stipule que les actifs des organismes de placement collectif en valeurs mobilières se composent de valeurs mobilières dans la proportion de 80 % et de liquidités et quasi liquidités dans la proportion de 20%.

La société SICAV BNA emploie son actif net arrêté à **2.492.773 D** en titres émis par des sociétés dans des proportions variables, dont une ci-après citée, dépasse légèrement le taux de participation maximum de 10 % prévu par l'article 29 de la Loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif :

SOCIETE	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET EMPLOYE DANS LA SOCIETE
BT	11.157 %

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et à l'exception de la remarque développée ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la SICAV-BNA arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2008 font apparaître un total du bilan de **2.531.875 D**, un actif net de **2.492.773 D** et un résultat net de l'exercice bénéficiaire de **131.468 D**.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAOUF MENJOUR

Membre Indépendant de Baker Tilly International

TUNIS, LE 02 FEVRIER 2009

RAPPORT SPECIAL

En application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a informé, au cours de l'exercice 2008, d'aucune convention particulière entrant dans le cadre de l'article ci-dessus indiqué.

D'autre part, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération à caractère particulier entrant dans le cadre dudit texte légal.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAOUF MENJOUR

Membre Indépendant de Baker Tilly International

SICAV BNA
Bilan arrêté au 31 Décembre 2008
En dinars tunisiens

	Note	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	<u>2 037 897</u>	<u>2 156 964</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 909 146	2 056 159
Autres valeurs			
Titres d'OPCVM		128 751	100 805
Placements monétaires et disponibilités		<u>493 977</u>	<u>545 705</u>
Placements à terme	3.2	493 089	540 045
Disponibilités		888	410
Débiteurs divers			5 250
TOTAL ACTIF		2 531 874	2 702 669
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	8 891	9 739
Autres créditeurs divers	3.4	30 211	32 590
TOTAL PASSIF		39 102	42 329
ACTIF NET			
Capital		<u>2 475 928</u>	<u>2 633 469</u>
Capital en nominal	3.5	3 361 100	3 574 800
Capital début de période		3 574 800	4 010 400
Emission en nominal		6 210 900	12 885 400
Rachat en nominal		< 6 424 600>	< 13 321 000>
Sommes non distribuables		< 885 172 >	< 941 331 >
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	3.6	< 941 331>	< 1 061 685>
Sommes non distribuables de l'exercice en cours	3.7	56 159	120 354
Sommes distribuables		<u>16 845</u>	<u>26 871</u>
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.8	16 856	26 847
Sommes distribuables de l'exercice clos			
Report à nouveau		< 11>	24
ACTIF NET		2 492 773	2 660 340
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 531 874	2 702 669

SICAV BNA
Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2008
En dinars tunisiens

	Note	Période 01/01/2008 31/12/2008	Période 01/01/2007 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres	4.1	103 258	117 308
Dividendes		95 728	114 250
Revenus des titres OPCVM		7 530	
Revenus des obligations et valeurs assimilées			3 058
Revenus des placements à terme	4.2	19 806	18 556
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		123 064	135 864
Charges de gestion des placements	4.3	< 38 379>	< 39 043>
REVENU NET DES PLACEMENTS		84 685	96 821
Autres produits			
Autres charges	4.4	< 67 220>	< 70 733>
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 465	26 088
Régularisation du résultat d'exploitation		< 609>	759
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		16 856	26 847
		609	< 759>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		82 590	< 51 137>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		33 584	199 228
Frais de négociation		< 2 171>	< 9 241>
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		114 003	138 850
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4.5	131 468	164 938

SICAV BNA
Etat de variation de l'actif net
arrêté au 31 Décembre 2008
En dinars tunisiens

	Période 01/01/2008 31/12/2008	Période 01/01/2007 31/12/2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	131 468	164 938
Résultat d'exploitation	17 465	26 088
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	82 590	< 51 137>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	33 584	199 228
Frais de négociation de titres	< 2 171>	< 9 241>
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	< 26 882>	< 51 336>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	< 272 152>	< 453 337>
<i>Souscriptions</i>		
Capital	6 210 900	12 885 400
Régularisation des sommes non distribuables	< 1 341 669>	< 3 395 758>
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	< 608>	759
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos		
<i>Rachats</i>		
Capital	< 6 424 600>	< 13 321 000>
Régularisation des sommes non distribuables	1 283 825	3 377 262
Régularisation des sommes distribuables		
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos		
VARIATION DE L'ACTIF NET	< 167 566>	< 339 735>
ACTIF NET		
En début de période	2 660 340	3 000 075
En fin de période	2 492 773	2 660 340
NOMBRE D'ACTIONS (ou de parts)		
En début de période	35 748	40 104
En fin de période	33 611	35 748
VALEUR LIQUIDATIVE	74,165	74,419
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	0,669%	1,192%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008****1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la Loi 95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %.

La BNA CAPITAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

Les membres du conseil d'administration de la SICAV BNA sont :

M Mohamed BERRAIES
Mme Taoufika B AMMAR
Banque Nationale Agricole- BNA
Sté Immobilière et de Participations- SIMPAR
Sté ESSOUKNA
Sté Immobilière et de Viabilisation- SIVIA
Sté El Médina
Sté Gle d'Etudes de Supervision et de Travaux -SOGEST
Sté BNA Capitaux

Ils sont tous nommés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2006 pour la période 2006, 2007 et 2008.

La SICAV BNA siège au troisième étage de l'immeuble 27 Bis rue de Liban 1002 Tunis.

2- CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 31 décembre 2008, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la Loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à la juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport au prix

d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3- Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2-4- Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.1 Portefeuille Titres

	Coût d'acquisition	Plus ou moins value	Valeur actuelle	% actif net
Actions et droits rattachés	1 596 788	312 358	1 909 146	77%
OPCVM	126 486	2 265	128 751	5%
	1 723 274	314 623	2 037 897	82%

3.2 Placement à terme

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Compte BNA placement	5 000	492 000	493 089	19,78%
	5 000	492 000	493 089	19,78%

3.4 Opérateurs créditeurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération du gestionnaire	8595	8559
Rémunération du dépositaire	296	1180
TOTAL	8 891	9 739

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Commissaire aux comptes	8 267	6 600
Conseil du marché financier	199	173
Primes et indemnités	21 443	25 635
Autres	302	182
TOTAL	30 211	32 590

3.5 Capital :

Capital au 01/01/2008

Montant	3 574 800
Nombre de titres	35 748
Nombre d'actionnaires	196

Souscriptions réalisées

Montant	6 210 900
Nombre de titres	62 109

Rachats effectués

Montant	-6 424 600
Nombre de titres	-64 246

Capital au 31/12/2008

Montant	3 361 100
Nombre de titres	33 611
Nombre d'actionnaires	183

3.6 Sommes non distribuables des exercices antérieurs:

Résultat non distribuable exercice clos (31/12/2006)	-1 061 685
Emission en primes d'émissions au 31 /12/ 2007	-3 395 758
Rachat en primes d'émissions au 31/12/2007	3 377 262
Résultat non distribuable au 31/12/2007	138 850
	-941 331

3.7 Sommes non distribuables de l' exercices en cours:

Résultat non distribuable au 31 Décembre 2008	114 003
Emission en primes d'émissions au 31 Décembre 2008	-1 341 669
Rachat en primes d'émissions au 31 Décembre 2008	1 283 825
	56 159

3.8 Sommes distribuables de l'exercice en cours

Résultat d'exploitation au 31 Décembre 2008	17 465
Régularisation du résultat d'exploitation	-609
	16 856

4. ETAT DE RESULTAT :**4.1 Revenus du portefeuille titres**

	01/01/2008	01/01/2007
	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Dividendes des actions	95 728	114 250
Revenue des titres OPCVM	7 530	
Revenue des titres émis par l'Etat	0	3 058
	103 258	117 308

4.2 Revenus des placements à terme

	01/01/2008	01/01/2007
	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Intérêt compte BNA placement	19 806	18 556
	19 806	18 556

4.3 Charges de gestion des placements :

	01/01/2008	01/01/2007
	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Rémunération du gestionnaire	37 199	37 863
Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
	38 379	39 043

4.4 Autres charges:

	01/01/2008	01/01/2007
	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Primes+indemnités	38 000	38 000
Jetons de présence	13 500	9 900
Redevances CMF	2 658	2 705
Honoraires	7 795	7 795
Autres	5 267	12 333
	67 220	70 733

4.5 Résultat de la période

	01/01/2008	01/01/2007
	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Résultat d'exploitation	17 465	26 088
Résultat non distribuable (1)	114 003	138 850
	131 468	164 938

(1) le résultat non distribuable de la période est analysé comme suit:

	01/01/2008	01/01/2007
	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Variation des plus ou moins values potentielles	82 590	< 51 137>
Plus ou moins values réalisées	33 584	199 228
Frais de négociation	< 2 171>	< 9 241>
	114 003	138 850

SICAV BNA
Portefeuille Titres au 31/12/2008
En dinars tunisiens

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'actif	% du capital de l'émetteur
<u>Actions, valeurs assimilées</u>		<u>1 596 787,698</u>	<u>1 909 146,077</u>	<u>76,587%</u>	
ARTES	10 000	103 300,000	91 600,000	3,675%	0,039%
ATB	6 000	11 016,305	32 028,000	1,285%	0,010%
ATB NS	1 400	7 600,000	7 600,040	0,305%	0,002%
BH	6 002	95 427,900	138 670,208	5,563%	0,033%
BIAT	4 500	165 020,567	167 238,000	6,709%	0,026%
BNA	25 000	228 756,007	221 025,000	8,867%	0,125%
BT	2 500	192 844,661	278 120,000	11,157%	0,033%
BTE (ADP)	6 500	173 797,238	202 930,000	8,141%	0,144%
CIL	4 289	39 186,687	74 637,178	2,994%	0,172%
ESSOUKNA	4 343	23 806,546	18 236,257	0,732%	0,144%
POULINA	10 342	61 534,900	62 589,784	2,511%	0,006%
SFBT	16 550	160 034,210	175 330,700	7,034%	0,030%
SIMPAR	4 500	77 630,833	110 218,500	4,422%	0,775%
SPIDIT	5 000	38 449,219	20 665,000	0,829%	0,019%
STB	5 400	54 893,870	48 249,000	1,936%	0,022%
TL	10 000	126 422,950	228 980,000	9,186%	0,179%
AB DA381/27	2	1,480	3,020	0,000%	0,000%
ADWYA DA	6	1,380	1,560	0,000%	0,000%
AMS DA011/50	1	0,080	0,090	0,000%	0,000%
AMS DA021/51	1	0,090	0,010	0,000%	0,000%
AMS DA 04	1	0,000	0,000	0,000%	0,000%
AMS 031/26	1	0,100	0,140	0,000%	0,000%
ATB 08	6 000	3 240,000	2 940,000	0,118%	0,000%
CIL DA 2008	4 289	13 596,130	12 867,000	0,516%	0,000%
SIM08	4 500	19 980,000	15 165,000	0,608%	0,000%
SITS DS	5 000	200,000	50,000	0,002%	0,000%
TJ DSO	4 500	45,000	0,000	0,000%	0,000%
TR DA 1/15	3	1,545	1,590	0,000%	0,000%
<u>Titres des OPCVM</u>	<u>1</u>	<u>126 486,500</u>	<u>128 751,000</u>	<u>5,165%</u>	
CONFIANCE FCP	500	50 000,000	52 017,500	2,087%	
POS	250	26 486,500	26 141,000	1,049%	
PROGRES FCP	500	50 000,000	50 592,500	2,030%	
<u>Placements monétaires</u>	<u>5 000,000</u>	<u>492 000,000</u>	<u>493 089,000</u>	<u>19,781%</u>	
Placements compte BNA	5 000	492 000,000	493 089,000	19,781%	